

Le Canada appuie l'UNMAS, qui sert d'organe de coordination de l'action antimines au sein de l'ONU.

permanent de la Convention d'Ottawa et expédié par la poste aux responsables des campagnes antimines, des organisations humanitaires et des institutions gouvernementales du monde entier.

Dans le cadre du Programme des institutions multilatérales, l'ACDI a en outre versé 250 000 dollars en faveur des initiatives de surveillance des blessures causées par les mines en Afrique; ce montant a été déboursé au titre d'un engagement de 500 000 dollars sur deux ans envers l'Organisation mondiale de la santé. Celle-ci développe, met à l'essai et diffuse des outils pour la collecte de données dans 10 pays africains. La contribution versée par l'ACDI lui a permis de mettre au point un modèle pour la collecte de données sur les blessures qui a été intégré au système de gestion de l'information de l'UNMAS pour l'action antimines. Il sera ainsi possible d'améliorer l'évaluation des effets sur la santé des blessures causées par les mines et de renforcer l'aptitude des gouvernements, des agences de l'ONU et des ONG à planifier et gérer les services de réadaptation.

L'ACDI a par ailleurs, par l'entremise de son Programme de mise en valeur de la créativité des Canadiens, versé 75 000 dollars à l'ONG Canadian Network for International Surgery (CNIS) pour la surveillance des blessures en Ouganda. Le CNIS, en collaboration avec des partenaires locaux, a participé à la création d'une base de données axée sur les effets sur la santé des blessures causées par les mines (à partir d'observations dans les hôpitaux et dans les villages). Le projet a pour but de faciliter la planification des programmes et l'affectation des ressources, ainsi que d'améliorer les compétences des travailleurs de la santé dans les cliniques d'urgence. À ce jour, ce projet a bénéficié d'un financement de 200 000 dollars.

Soutien aux centres d'action antimines

L'ACDI s'est engagée à verser un certain nombre de contributions pour appuyer le rôle important que jouent les centres d'action antimines du point de vue de la coordination nationale des efforts en vue d'apporter une solution aux problèmes causés par les mines : 778 000 dollars sur deux ans pour l'évaluation et le soutien institutionnel du Centre de coordination de l'action antimines des Nations Unies au Kosovo; près de 1,1 million de dollars pour le soutien institutionnel des centres

d'action antimines de Bosnie; 400 000 dollars pour le Centre cambodgien de déminage; 150 000 dollars à titre de financement de base pour le Centre d'action antimines du Tchad; et 150 000 dollars à titre de financement de base à UXO Lao. La majeure partie de ces crédits ont été acheminés par l'entremise du PNUD.

Le MAECI a par ailleurs, dans le cadre de son Programme d'initiatives pour l'interdiction des mines, versé environ 95 000 dollars au Centre d'action antimines des Nations Unies en Azerbaïdjan. Le Canada a également contribué un peu plus de 30 000 dollars au financement d'une mission d'évaluation chargée de définir des orientations stratégiques pour le Centre d'action antimines de la Thaïlande.

Coordination internationale

Par l'intermédiaire du Programme des institutions multilatérales de l'ACDI, le Canada a fourni à l'UNMAS un financement de base de 150 000 dollars pour appuyer le rôle critique qu'il joue à titre d'organe de coordination de l'action antimines au sein de l'ONU. Une somme additionnelle de 500 000 dollars a été versée à titre de financement non réservé pour permettre à l'UNMAS d'entreprendre des activités à l'appui de son mandat.



Recherche et recommandations

Dans le cadre de son Programme de recherches et d'élaboration de politiques, le MAECI a versé un peu plus de 47 000 dollars au CISS (Centre for International and Security Studies, de l'Université York) pour appuyer un programme de recherche sur l'action antimines. Ce programme comprenait un projet de recherche guidée et un concours d'essais destinés à stimuler l'intérêt et les capacités des étudiants universitaires et à produire des documents renfermant des recommandations dans le domaine de l'action antimines.